

# LASDEL

**Laboratoire d'études et recherches sur  
les dynamiques sociales et le développement local**

---

*BP 12901, Niamey, Niger – tél. (227) 72 37 80  
BP 1383, Parakou, Bénin – tél. (229) 61 16 58*

**Observatoire  
de la décentralisation au Niger**  
(enquête de suivi 2004-2005)

## Les pouvoirs locaux à Namaro (2)

**J.P. Olivier de Sardan, Y. Issa, N. Issaley**

## **Etudes et Travaux n° 46**

Financement : AFD (Agence française de développement)  
Mars 2005

## Table des matières

1. LE CONTEXTE POLITIQUE LOCAL	3
1.1. Les partis, le clientélisme et la transhumance	3
1.2. La MJD	4
1.3. Retour sur les questions de chefferie	4
1.3.1. L'élection du chef de Gourabon	4
1.3.2. La rivalité Gourabon-Gandakyé	5
1.3.3. L'engagement politique du chef de canton	5
1.4. Le dernier conflit du côté de la coopérative	5
2. LES ELECTIONS LOCALES ET LA MISE EN PLACE DE LA COMMUNE DE NAMARO	8
2.1. La campagne électorale de juillet 04	8
2.1.1. Les difficultés de l'enquête	8
2.1.2. L'établissement des listes	9
2.1.3. Les cartes d'électeurs	10
2.1.4. Les distributions et cadeaux	10
2.1.5 L'animation et les meetings	11
2.1.6. Journal de campagne	12
2.2. Les élections	16
2.2.1. Les problèmes rencontrés	16
2.2.2. Les résultats	18
2.3. La mise en place de la commune	18
La composition du conseil communal	18
L'élection du maire : la bataille des cadres	19
Le fonctionnement du conseil municipal	21
Le budget	22
Les frais, salaires et indemnités	22
Les ressources fiscales	23
Les rapports avec la chefferie	25
3. LE PDLT	27
Le recrutement de rédacteurs	27
Les comités villageois	27
Part sociale, quote-part, contribution, participation	27
La construction d'infrastructures	27
Le financement d'activités génératrices de revenus	28
Un bilan bien maigre	28
4. CONCLUSION : LE ROLE DES FEMMES	30

Pour ce second rapport sur Namaro, rédigé à partir d'enquêtes faites en 2004 et 2005<sup>1</sup> nous nous focaliserons sur les élections et la mise en place de la commune, et nous apporterons quelques éléments nouveaux sur le PDLT. Mais des compléments d'information et d'analyse sur le contexte politique local sont d'abord nécessaires.

## 1. Le contexte politique local

### 1.1. Les partis, le clientélisme et la transhumance

Les principaux partis nigériens (MNSD, PNDS, CDS, RDP, RSD, ANDP) étaient avant les élections de 2004 représentés de façon très inégale sur Namaro. Le MNSD était largement hégémonique dès avant les élections municipales, d'autant plus que l'ANDP, autrefois fortement présente, s'était au fil des années délitée à son profit. Le succès relatif du RDP, pendant le règne de Baré, n'a été qu'une parenthèse. La CDS ou le RSD (connotés « partis de l'Est ») n'ont guère d'existence. Il n'y a que le PNDS (aujourd'hui seul parti d'opposition à l'échelle nationale) qui semblait en mesure de contester la toute-puissance du MNSD.

Mais la force locale des partis doit être relativisée par deux phénomènes complémentaires : le clientélisme et la transhumance. Nombre d'électeurs suivent en fait un notable local, et accordent moins leur voix à tel ou tel parti qu'à tel ou tel « patron » politique. Le patronage politique est un phénomène complexe, qui associe en des proportions variables : (a) la distribution de faveurs, d'avantages, de billets et de cadeaux par l'« homme du terroir » (ce que l'on peut parfois interpréter comme de l'« achat de votes ») ; (b) le mécénat ou l'interventionnisme d'intérêt public (obtenir une infrastructure pour le village, ou la financer, faire venir un « projet ») ; et (c) la détention d'un capital social et symbolique local (renommée, filiation, réseau...). En fait le clientélisme va de pair avec la transhumance, c'est-à-dire la capacité d'un notable local à changer de parti avec sa clientèle, en fonction de ses intérêts, de ses négociations ou de ses désaccords avec les états-majors régionaux ou nationaux.

A.M. est un ressortissant de Namaro, homme d'affaire connu nationalement, ancien gérant du principal hôtel de Niamey, fils d'un militant important du Sawaba mis en prison sous le régime de Diori. Il a bâti l'important complexe touristique de Namaro, un temps prospère et aujourd'hui à l'abandon (mais il l'a prêté pour loger la mairie). Ancien militant du PNDS, il a basculé avec tout son électorat vers le MNSD, dont il est devenu le président d'honneur au niveau du canton.

El Hadji N.B., commerçant riche et influent, était le leader incontesté de l'ANDP. Deux mois avant les élections locales, il a rejoint le MNSD, en envoyant des émissaires dans tout le canton pour demander à tous ceux qui avaient adhéré en son nom à l'ANDP de rejoindre avec lui le MNSD. Il a accompagné le Premier ministre lors de son meeting à Namaro.

S.L., l'un des tout premiers opérateurs économiques de la région, propriétaire d'une rizerie à Lata, fortement investi dans le commerce d'or, est le chef de file et le financier local du PNDS, après avoir milité au MNSD puis au RDP.

Les cas présentés ci-dessus sont représentatifs des trajectoires de « patrons politiques », qui sont aussi des « big men », avec un capital économique important. Mais la transhumance concerne aussi des hommes de second rang, moins dotés au point de vue politique et économique, qui constituent les cadres de base des partis. Ils sont indispensables à

---

<sup>1</sup> Nana Issaley a suivi la campagne électorale à Namaro en juillet 2004. Younoussi Issa a fait des enquêtes de terrain à Namaro et Niamey en octobre 2005.

ces derniers, qui tentent de les débaucher, mais n'ont guère de clientèle personnelle, et leur transhumance n'entraîne donc pas grand monde.

S.S., ouvrier à Niamey, et responsable de l'association des ressortissants du village Namaro, est passé successivement par l'ANDP, puis le MNSD, puis le RDP, puis le PNDS. En pleine campagne électorale, il a quitté le PNDS pour figurer sur la liste d'un petit parti local, Mournna, créé pour les élections communales (la femme du fondateur de ce parti, un universitaire, est originaire de Namaro). Mais il ne sera pas suivi par les jeunes qu'il comptait entraîner. Mournna n'obtiendra aucun conseiller.

A.I., élu conseiller, est passé successivement à l'ANDP, puis au PNDS, puis au MNSD.

Contrairement à une idée répandue, le clientélisme électoral ne repose pas nécessairement sur une base familiale, autrement dit sur des « votes en bloc » au sein d'une même famille. La « politique » (assimilée aux partis) a même la réputation d'avoir divisé les familles.

Chez S.K., le père a voté MNSD, et chacun des 3 fils a voté pour un autre parti, sans conflits internes : CDS pour l'un, PNDS pour un autre, et Mournna pour le dernier.

« Aujourd'hui, les partis dressent les gens les uns contre les autres (*yenjandi*). Les enfants d'un même père et d'une même mère ne vont plus se parler à cause de la politique. Un frère et une sœur s'éviteront des années à cause de la politique » (S.L.)

## 1.2. La MJD

La « Mutuelle des Jeunes pour le Développement », présente dans une grande partie du département de Tillabéri, créée en 1998, est apparue à ses débuts comme un mouvement régionaliste, revendiquant une priorité d'embauche dans les mines d'or pour les jeunes de la région, alors que les compagnies minières étrangères recouraient aux services de personnels originaires d'autres départements. Namaro, qui compte sur le territoire du canton une partie importante des sites aurifères (les autres sont sur les territoires de Dargol et de Kokoro) a été très actif dans cette affaire, au même titre que Téra, Dargol et Tillabéri<sup>2</sup>. La MJD représente une masse de manœuvre non négligeable pour les ambitions politiques de divers ressortissants de l'Ouest songhay.

L'un des principaux animateurs du MNSD à Namaro est H.A., ancien chef de la police municipale de Niamey, ancien directeur de cabinet du préfet de Tillabéri, ancien sous-préfet, aujourd'hui commerçant. Il ne cachait pas ses ambitions d'être maire. Il est le fils de l'ancien chef de canton et le neveu de l'actuel, contre qui il représente l'opposition interne à la chefferie<sup>3</sup>. Mais c'est aussi un des principaux fondateurs de la MJD. Quand il était directeur de cabinet du préfet de Tillabéri, il aurait fait selon ses propres dires embaucher une vingtaine de jeunes du village comme volontaires de l'éducation sans même qu'ils passent le concours pourtant obligatoire...

## 1.3. Retour sur les questions de chefferie

### 1.3.1. L'élection du chef de Gourabon

Dans le rapport précédent, nous avons décrit l'élection du chef de Gourabon, qui nous semblait déjà représentative de la « culture électorale locale », avec ses « achats de vote », et le poids corrélatif des commerçants. Rappelons que le chef de village, un transporteur installé à Niamey (il travaille pour le compte d'un commerçant originaire du village vivant au Ghana), a été élu en 2004 avec une très confortable avance, contre quatre autres candidats (tous parents), grâce au soutien des ressortissants-commerçants du village, en particulier de l'un d'entre eux, demeurant quant à lui à Lomé, qui a financé sa campagne.

<sup>2</sup> Sur le rôle de la MJD dans la ville de Tillabéri, cf. Hahonou, « *La question de l'hygiène et de l'assainissement à Tillabéri* », Etudes et travaux du LASDEL, n° 9, 2003

<sup>3</sup> Cette rivalité entre parents (*baabize tarey*) est typique des aristocraties villageoises

« Nos ressortissants qui sont au Cameroun, Togo, Bénin ont tous été de mon côté, ça m'a beaucoup aidé, car ce sont tous des commerçants » (le nouveau chef de village de Gourabon).

Certes la distribution de cadeaux aux électeurs (pour l'élection d'un chef de village, il s'agit des chefs de famille), qui a été pratiquée par les cinq candidats (et beaucoup plus par le candidat vainqueur), ne garantit pas la fidélité des électeurs, d'où le recours à certains stratagèmes pas forcément efficaces :

Mes adversaires prenaient les carnets de famille des gens pour être sûrs qu'ils allaient voter pour eux. Et je crois que ce n'est pas en prenant les carnets des gens que forcément ils allaient voter pour toi, puisque ce n'est pas avec les carnets qu'on vote » (le nouveau chef de village de Gourabon).

Mais la distribution électorale de cadeaux prend souvent place sur un fond de « mécénat » à plus long terme, qui assure, dès avant l'élection, la réputation de générosité de tel ou tel ressortissant, ce qui sera un atout décisif lors des élections.

L'impôt de 2004, c'est un de nos ressortissants qui est à Lomé qui l'a payé en intégralité pour le village. Quand nous avons eu la classe (école primaire), on a fait venir un enseignant que j'ai pris en charge. Je lui ai trouvé une maison et lui ai fourni de quoi tenir les premiers mois » (le nouveau chef de village de Gourabon).

### 1.3.2. La rivalité Gourabon-Gandakyé

Nous pouvons ajouter un nouvel exemple, sur la question des infrastructures (qui par ailleurs devrait désormais être de la compétence de la commune), au contentieux qui oppose les deux villages-quartiers de Namaro (en l'occurrence le chef de village de Gourabon au chef de canton).

« Lorsque j'ai été élu chef de village, je suis parti chez le chef pour lui demander l'autorisation d'avoir un dispensaire, une école et une mosquée pour le village, mais il a dit qu'il ne permettrait pas cela tant qu'il vivra. Malgré son refus, j'ai eu une école avant la fin de l'année 2004. Pour la mosquée de la prière du vendredi, cela a été plus difficile, car il a été catégorique dans son refus. Je lui ai dit que je le respectais beaucoup et que, comme il est mon supérieur hiérarchique, c'est mon devoir de l'informer, mais c'est à moi de décider ce qui se fera dans mon village ! Il y avait déjà une mosquée dans le village, je l'ai retapée, je l'ai dotée d'un groupe électrogène et d'amplificateurs. Quand tout fut terminé, je suis reparti informer le chef de canton que nous avons besoin de lui pour l'inauguration officielle de la mosquée. Il a refusé pendant 3 mois. Un jour, nous avons fait une délégation pour l'informer que tel jour l'ouverture aura lieu, qu'il soit là ou pas. C'est en ce moment qu'il a autorisé » (le nouveau chef de village de Gourabon).

### 1.3.3. L'engagement politique du chef de canton

Contrairement au passé, le chef de canton n'a pas pris position pour un parti <sup>4</sup>. Des membres de sa famille figurent sur plusieurs listes différentes, et, surtout, il ne peut soutenir comme cela semblerait naturel le MNSD, principal parti, et parti du pouvoir, dans la mesure où l'un des principaux dirigeants locaux du MNSD est son parent-rival (*baabize*), de fait « chef de l'opposition » interne à l'aristocratie locale, H.A. Par ailleurs le chef de canton est lié au commerçant S.L., « big man » du PNDS.

## 1.4. Le dernier conflit du côté de la coopérative

Nous avons vu (cf. rapport de référence) que la coopérative des aménagements hydro-agricoles et ses 3 GMP (groupements) n'avaient pas été épargnés par les conflits, et les

<sup>4</sup> Ce non engagement est certes conforme aux textes qui interdisent à la chefferie d'intervenir dans les élections, mais l'usage, à Namaro comme ailleurs, était tout autre, et la chefferie a bien souvent soutenu un parti, le plus souvent celui du pouvoir national en place.

accusations. Depuis, un nouveau conflit particulièrement aigu s'est déclenché au sein du GMP 2 (village de Koyria), où une scission s'est produite, aboutissant à deux groupements et deux bureaux concurrents.

« Le GMP 2 est divisé actuellement en deux, ça fait rage ici. Ce sont les politiciens qui ont fait ça. Ils font leurs redevances à part, ils pèsent à part, ils ne payent pas régulièrement la coopérative. C'est un vrai problème. On faisait les recouvrements autour des 97% mais depuis le problème les revenus de la coopérative ont baissé. Je ne suis avec personne, je travaille avec le bureau légalement reconnu, le bureau officiel » (le directeur de la coopérative)

En fait, l'ancien président du GMP avait été destitué en 2001, pour cause de détournements<sup>5</sup>. Un nouveau bureau, plus jeune, avait alors été élu (sous l'impulsion semble-t-il de la MJT). Après un premier mandat, c'est lors de l'élection pour un second mandat, qui a coïncidé à peu de choses près avec les élections communales, que la scission a eu lieu. L'ancien président, suivi par 70 coopérateurs, a boycotté le vote (le bureau en place a été reconduit par 188 paysans) et a constitué un groupement parallèle (*Sudji*).

Les élections locales ont largement interféré avec cette scission. T.S., grand commerçant du MNSD, ressortissant établi à Niamey et originaire de Sikiey, candidat aux élections locales de la commune de Namaro, aurait promis à l'ancien président de l'aider, s'il était élu. T. S. est effectivement devenu conseiller, ainsi qu'un des animateurs de la dissidence<sup>6</sup>, et a obtenu du préfet l'autorisation pour les dissidents de constituer un groupement parallèle (il semble que les autorités reviendraient plus ou moins aujourd'hui sur cet agrément accordé hâtivement). Par ailleurs il leur fournit les engrais (il fournissait auparavant le GMP) et leur achète leur riz.

Pour les responsables du groupement dissident, trois arguments justifient leur attitude :

- Des soupçons de mauvaise gestion: le non paiement de 12 millions de riz par un acheteur, et la non fourniture d'engrais alors que la somme aurait été donnée au président pour en acheter au Bénin
- L'attitude du bureau, dominé par le PNDS, qui excluait les militants du MNSD, et se servirait du GMP pour faire campagne pour le PNDS
- Une cabale contre l'ancien président (qui est secrétaire général local du MNSD)

Pour les responsables du GMP officiel, les arguments sont évidemment tout autres :

- Les dissidents ne pouvant avoir la majorité à l'assemblée générale d'août ont refusé de voter et organisé une scission absurde (ils partagent les mêmes infrastructures que le GMP 2)
- Les graves malversations répétées de l'ancien président avaient entraîné sa mise à l'écart, qu'il n'a jamais accepté : aussi a-t-il monté cette opération avec l'appui et la protection de T.S.
- Les dissidents ne payent pas les redevances pour l'eau (ils ont payé seulement la Nigelec) et ont près de 7 millions d'arriérés
- L'appartenance politique du président du GMP 2 (PNDS) devenu SG de la coopérative n'est qu'un prétexte pour les dissidents (d'ailleurs de nombreux électeurs du MNSD suivent le GMP officiel), ce sont au contraire les dissidents qui

<sup>5</sup> En fait, il y a eu toute une série de péripéties entre 1993 et 2001, avec divers bureaux démis en cours de route, auxquels l'ancien président avait participé.

<sup>6</sup> De l'autre côté, l'animateur principal du GMP officiel est aussi devenu conseiller.

ont politisé le débat au nom du MNSD local, et les ressortissants MNSD et le pouvoir les ont soutenu

Plusieurs tentatives de médiation (maire, préfet, ONAHA, PAFRI) ont échoué du fait de l'intransigeance des dissidents. Par exemple, une réunion organisée par le chef de canton avec la participation des ressortissants, du maire et des représentants des villages avait débouché sur un accord pour la réunification (3 postes dans le bureau du GMP, pour les dissidents), qui a été remis en cause après coup par les dissidents (qui réclament désormais un bureau entièrement nouveau, sans aucun membre des anciens bureaux).

« Certains ont refusé les élections et ont fait un groupement parallèle. Selon nous, il ne peut y avoir deux parties dans un même GMP. On a tout fait pour régler ce problème, mais sans succès. Le préfet, le gouverneur, le maire, le chef de canton, les gens du Ministère, tous ont essayé sans succès » (le président de la coopérative)

**Le maire semble décidé à recourir à une autre stratégie : réussira-t-il ?**

« J'ai vu le préfet récemment et nous avons décidé de retourner là-bas et mettre fin à la crise en suspendant les 2 bureaux et avec l'aide de la gendarmerie de faire payer les arriérés des deux groupements et mettre un nouveau bureau, en attendant que tout le monde paye sa redevance, ensuite la population va élire les personnes en qui elle a confiance. On ne peut pas faire des propositions à des gens qui sont en conflit, il faut les imposer de force » (le maire).

## 2. Les élections locales et la mise en place de la commune de Namaro

### 2.1. La campagne électorale de juillet 04

#### 2.1.1. Les difficultés de l'enquête

L'assistante de recherche du LASDEL, qui a séjourné à Namaro pendant la campagne électorale, n'a pas eu la tâche facile. Les problèmes qu'elle a rencontrés nous semblent révélateurs, et nous décrivent le climat d'une campagne politique ordinaire dans un village ordinaire.

#### L'enclichage

Ce terme désigne le fait d'être malgré soi assimilé à une « clique »<sup>7</sup>, un camp, une faction dans un contexte villageois marqué par les rivalités et les divisions. L'enquêtrice ayant résidé à Gandakyé, les habitants de Gourabon y ont vu une prise de position en faveur du village du chef de canton...<sup>8</sup>

Dans un autre sens, le fait d'avoir assisté à la réunion du MNSD l'a assimilée malgré elle à ce parti, ce qui lui a valu l'hostilité des militants du PNDS, et les amabilités de ceux du MNSD... Inversement, ayant assisté quelques jours plus tard au meeting du PNDS, elle s'est faite accuser de « jouer double jeu », de trahir le MNSD, d'être un agent du PNDS, etc...

#### L'assimilation aux « projets »

Une Nigérienne effectuant une recherche dans un village est nécessairement prise pour un agent plus ou moins masqué des « projets », pour un bailleur de fonds, pour un fondé de pouvoir des « Blancs » (surtout quand on a vu un de ses collègues d'origine européenne faire des enquêtes avec elle au village).

Malgré ses démentis, beaucoup de gens ont pensé qu'elle travaillait pour le compte du PDLT. Celui-ci ayant acquis une mauvaise image auprès des femmes en raison du contraste entre les promesses et l'absence de réalisations, plusieurs femmes de Namaro ont été réticentes pour avoir des entretiens.

Notre équipe a enfin prêté un enregistreur à une jeune femme du village qui faisait régulièrement des « causeries » auprès de fillettes et d'adolescentes de son quartier, pour qu'elle les enregistre. Celle-ci s'est imaginée avoir été « embauchée » par « le Blanc » ou par « le projet », et s'attendait sans que nous le sachions à recevoir un salaire régulier. Malgré le don de l'enregistreur, elle a boycotté ensuite l'enquête, entraînant ses amies...

#### Le harcèlement sexuel

Cet aspect là a évidemment été très pénible pour l'assistante de recherche, soumise plusieurs fois à des propositions crues et sans détours assorties de promesses financières insultantes.

Il faut savoir qu'une campagne électorale signifie la venue au village de nombreux hommes venus de Niamey, ressortissants, cadres ou militants des partis, fonctionnaires, dont certains sont en quête de relations sexuelles, et considèrent qu'ils sont là aussi (ou surtout ?)

<sup>7</sup> Cf. Olivier de Sardan, « L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants », Etudes et travaux du LASDEL, n°13, 2003

<sup>8</sup> Pour cette raison Younoussi Issa, qui a succédé sur le terrain à Nana Issaley, a pris soin de résider cette fois à Gourabon...

pour « s'amuser »... Il s'agit pour ceux-là de conquérir non seulement des électeurs, mais aussi des femmes... De plus, Namaro a mauvaise réputation en matière de mœurs (cf. étude de référence). La rumeur dit donc, à tort ou à raison, que, les soirs de meetings ou de réunions, comme le jour du marché, il n'y aurait plus « ni mari ni femme », l'adultère n'y serait pas un problème... L'assistante de recherche, séjournant seule dans ce village, était une proie toute désignée, et les avances indécentes n'ont pas manqué.

Elle n'a pas été la seule à s'en plaindre. Il s'est avéré que les candidates du PNDS, habitant d'autres villages, et venues à Namaro pour le meeting de leur parti, avaient été elles aussi victimes de harcèlements.

### 2.1.2. L'établissement des listes

Le système électoral nigérien, fondé sur la proportionnelle entre des listes présentées par les partis, comporte une curieuse particularité : peu importe l'ordre des candidats sur la liste. C'est après l'élection que le parti choisit, en fonction du nombre de sièges qu'il a obtenus, qui bon lui semble sur la liste. Par exemple, pour les élections communales, les listes devaient comporter 13 noms (ainsi que 13 noms de suppléants). Un parti qui a eu 2 élus peut désigner s'il le veut les deux derniers noms de la liste pour occuper les deux sièges de conseiller municipal qui lui reviennent.

L'un des principaux « big man » du MNSD, H.A., n'était ainsi que 5<sup>ème</sup> de sa liste.

Par ailleurs un système de « zonage » informel a été partout mis en place par les partis pour constituer leurs listes, et servir de critère pour la désignation des heureux élus. La commune est divisée par chaque parti en zones (groupes de villages), qui, chacune, doit fournir un ou deux candidats. Les zones où le parti recueillera le plus de voix seront celles où l'on choisira – théoriquement - les élus auxquels le parti aura droit.

« C'est par zone qu'on fait la répartition pour les candidats conseillers ; par exemple on a pris Namaro, Kobayou, Kossorey Hondou et Hoto Koirra, là on prend un titulaire et un suppléant... Gourabon et Tchetchegui ont été regroupés ensemble, Balati et Dara sont aussi ensemble. C'est en fonction de la distance et du nombre d'habitants. Après on a donné libre cours aux villages d'amener chacun son candidat, donc c'est en fonction de la carte qu'on a tracée qu'on doit procéder au choix des conseillers, et là aussi il faut un consensus, si dans un groupe il y a deux villages un village prend un titulaire et un autre prend le suppléant » (M. A., suppléant MNSD).

« Il y a 13 conseillers qui doivent être élus. Nous avons donc divisé la commune en 13 zones, et nous avons affecté chaque candidat à sa zone d'origine. Les candidats feront donc chacun campagne dans sa zone. Seront élus ceux qui auront un bon classement sur la liste en fonction des places que le parti a » (H.Y., conseiller MNSD).

Un système de quota a d'autre part été institué par la loi pour promouvoir les femmes dans les conseil municipaux. Toute liste devait comporter au minimum deux femmes parmi les candidats, et deux parmi les suppléants.

Mais la plupart des femmes figurant sur les listes pour l'élection communale semblent ne pas même avoir été consultées.

H. H., candidate pour le PNDS, a été mise au courant après l'établissement de la liste. Il en est de même pour M.K., qui n'avait d'ailleurs jamais voté auparavant.

Il est vrai que la désignation en l'absence de l'intéressé est une pratique qui concerne parfois aussi les hommes.

« Le fait qu'on me propose comme suppléant de H.A., ce n'était pas devant moi. » (M.A.)

Enfin, les candidats sont choisis en fonction de critères multiples, variables, et parfois contradictoires : leur statut, leur capital social, leur réputation, leur richesse, leur fiabilité ... A ce niveau, c'est en général une désignation par consensus qui est la procédure retenue.

« Depuis la création du parti, je suis le président ici (Koyria). Quand on a demandé de choisir un candidat du parti pour être conseiller, j'ai convoqué tout le monde à la mosquée pour demander de choisir un parmi nous. Tous les militants d'un commun accord m'ont proposé » (conseiller MNSD)

Ce sont les qualités personnelles qui sont systématiquement mises en avant dans les discours.

« En politique il n'est pas question d'ethnie, c'est celui qui a une certaine crédibilité que les gens vont désigner, parce que lui, s'il est devant, sans doute il va attirer beaucoup de gens avec lui ; un parti, si vous voulez qu'il aille de l'avant, il faut placer des gens sérieux et populaires à la tête ; dans les villages, ce n'est pas comme dans les villes où c'est celui qui a de l'argent qui est considéré, ici tu es considéré ou jugé en fonction de tes qualités, à savoir le courage, la détermination, le respect envers les villageois. » (M.A.)

Mais certains choix ne font manifestement pas l'unanimité :

Une « chef des femmes » de quartier (*weyboro amiru*) nous confie que la candidate ANDP n'a aucune chance, car elle est trop impopulaire parmi les femmes. En tant que nièce du chef, et fille de son gommier, elle est trop autoritaire, surtout au CSI, où elle est fille de salle, mais où elle se permet d'exiger que les femmes balayent la cour, et les insulte parfois « alors qu'elle n'est même pas infirmière (*lokotoro*) » : elle recevra donc lors des élections la monnaie de sa pièce, « le mal que l'on fait est un prêt, le bien que l'on fait est un prêt » (*bone garaw no, gomni garaw no*).

### 2.1.3. Les cartes d'électeurs

Ce sont les partis qui ont de fait distribué les cartes d'électeurs à leurs sympathisants, et au-delà, dans la mesure où les gens ne sont guère motivés par les élections, et attendent que les partis fassent tout le travail. Ce « service » fourni par les partis vise à la fois à « fidéliser » les électeurs (je t'ai donné ta carte, tu dois voter pour moi) et à faire monter le taux de participation (si je ne donne pas les cartes, les gens n'iront pas les chercher).

Les âges portés sur les cartes d'électeurs sont souvent fictifs, et permettent ainsi à des adolescents de 15 ans de voter avec une carte leur donnant 40 ans... Il semble que des fausses cartes aient largement circulé (il n'y a pas de photo sur les cartes d'électeurs). Un certain nombre de cartes d'électeurs ont été délivrées pour des ressortissants qui habitent en fait sur la Côte (Ghana, Togo...), et leurs parents vont donc tenter de voter pour eux.

Nombre de cartes d'électeurs n'ont en fait pas été établies ou distribuées.

Le candidat MNSD de Gourabon n'a pas reçu sa carte, et ne votera pas.

Le candidat PNDS n'a pas non plus reçu sa carte, et ne votera pas. Dans sa cour, il y a dix-huit électeurs : seuls quatre ont reçu leur carte !

### 2.1.4. Les distributions et cadeaux

Le MNSD semble avoir distribué des billets de 5.000 FCFA et même de 10.000 FCFA lors de ses meetings. Pour un meeting, il a distribué des savons et du sel pour les femmes, et des pagnes pour les jeunes filles qui ont chanté. Toutes les *fada* de Gandakyé ont reçu 4 kilos de thé et 4 kilos de sucre du MNSD. Une *fada* a exigé 10.000 FCFA : « si nous n'avons pas à manger, nous ne voterons pas pour vous » (*ndir mana ngwa, ir si vote aran se*) ! H.A. a financé une vidéo gratuite chaque soir. Il a aussi distribué à chaque tontine MMD de Gandakyé 4 cartons de savon et 5.000 FCFA.

Tous les candidats reconnaissent que, du fait des distributions de billets, de cadeaux et de gadgets, une campagne, même locale, coûte beaucoup d'argent, et que les partis politiques ne fournissent pas ces moyens.

« Vous ne pouvez pas faire de la politique sans moyens. Il y a un minimum qu'on doit assurer, par exemple le déplacement, au minimum les gadgets, même si on considère qu'il ne faut pas faire de la corruption » (H.Y., conseiller MNSD).

H.A. se plaint de n'avoir reçu du bureau politique national du MNSD que la somme de 500.000 FCFA pour toute la campagne, bien en-dessous de ce qu'il doit dépenser.

Comme nous l'avons relevé plus haut à propos de l'élection pour la chefferie de village (1.3.1.), ces distributions généralisée et systématiques de cadeaux posent deux problèmes : la générosité à long terme (au-delà de la générosité ponctuelle lors d'une campagne), et la fiabilité des votes ainsi « achetés ».

Les politiciens comme les villageois savent en effet qu'il ne suffit pas d'arriver un beau jour et de distribuer des billets ou des pagnes.

« Le paysan se cultive » (H.A.) : autrement dit, il faut semer, travailler sur le champ, avant de récolter sa voix...

« Comme le dit le proverbe, ce n'est pas le jour de la chasse qu'on doit élever son chien » (M.A.)

Plusieurs militants du MNSD ont considéré comme un handicap pour leur parti le fait que dans de nombreux villages le Programme spécial du président n'ait pas fait de réalisations ou distribué de crédits, ou qu'il n'y ait pas eu dans le canton de distribution d'aide alimentaire gratuite comme cela a été le cas ailleurs (crise alimentaire 04-05)...<sup>9</sup>

Donner, faire montre de générosité, est en tout cas pour les candidats une condition nécessaire, même si elle n'est pas toujours suffisante. Un candidat pingre (*kambe sendi*) n'aurait aucune chance.

« Les gens du village, c'est des assoiffés, si tu leur donnes beaucoup ils vont voter pour toi, eux ce n'est pas leur problème » (S.K.).

Dans cette distribution générale attendue, les cadeaux faits aux femmes ont une importance particulière, dans la mesure où ce sont elles qui assurent l'ambiance, les réceptions, les chants et danses...

« Les femmes, tu amènes tes pagnes et tu leur dis « suivez-moi », elles vont passer leur temps à crier derrière toi, parfois quand elles vont voter elles oublient même pour qui voter » (S.K.).

La campagne a aussi révélé la capacité des paysans à sembler soutenir tel ou tel parti, tout en agissant en fait fort différemment.

« Il ne faut pas voir les drapeaux<sup>10</sup>. On met les drapeaux, et on vote pour un autre » (S.N.)

### 2.1.5 L'animation et les meetings

L'animation des campagnes tourne en fait autour de deux espaces-temps. Le premier est quotidien, dispersé dans le village, plutôt masculin : ce sont les « hangars » (*tande*). Chaque parti a son « hangar », avec son drapeau, où se réunissent ses militants et sympathisants<sup>1</sup>. On y retrouve d'une certaine façon le modèle désormais généralisé de la

<sup>9</sup> Les distributions gratuites ont été considérées dans tout le pays comme un « droit », auquel le fait de payer ses impôts devait donner accès, et les villages qui n'en ont pas bénéficié ont vécu cela comme une injustice : « Nous n'avons rien eu comme aide alimentaire. Ils ont prétendu que nous avons les aménagements rizicoles et que nous n'en avons donc pas besoin. Mais nous payons nos taxes et impôts comme tout le monde dans le pays. C'est pas normal que certains bénéficient et d'autres pas, ce n'est pas équitable » (Kadi Maliki)

<sup>10</sup> Chaque parti ayant sa couleur, lors des campagnes électorales les drapeaux aux couleurs de chaque parti fleurissent dans les villages.

« *fada* » (groupe de jeunes se réunissant régulièrement sur une base de quartier), et d'ailleurs certaines *fada* se transforment pour les campagnes en « hangar » d'un parti.

L'autre est épisodique, liés aux places publiques, et essentiellement féminin. Il s'agit de l'accueil des délégations venues de l'extérieur pour des réunions et meetings. Cette tâche est dévolue aux femmes. Elles prennent en charge l'accueil des étrangers, la préparation des repas, les divertissements (chants, danses), les applaudissements, etc. Mais cette mobilisation féminine n'est pas nécessairement une mobilisation militante, attachée à un parti, loin de là, et ne signifie pas une mobilisation pour voter le jour des élections, ni même une affiliation au parti organisateur de la manifestation.

D'ailleurs, les femmes sont souvent « convoquées » pour accueillir un parti quel qu'il soit par le biais des « organisations féminines » du village : « groupements », tontines, « chef des femmes de quartier » (*zarmakoy*).

Pour le meeting du MNSD, avec H.A., la femme du chef de canton a distribué aux responsables des groupements féminins et tontines des savons et du sel, pour donner aux femmes du village. Les jeunes filles, mobilisées pour chanter, ont reçu des pagnes. Le soir, la délégation a bénéficié d'un grand repas préparé par des femmes du village<sup>11</sup>, pour lequel on a acheté un bœuf et un mouton, 5 sacs de riz, on a payé 150.000 FCFA de condiments. Le petit déjeuner du lendemain matin a été préparé par des jeunes filles (riz et haricots). Femmes et jeunes filles ont reçu 75.000 FCFA (partage fait devant la mosquée).

#### 2.1.6. Journal de campagne <sup>12</sup>

##### 14 juillet

Une délégation de l'ANDP arrive de Niamey. Il n'y a que deux personnes dans leur hangar et pas même un banc pour qu'ils puissent s'asseoir.. Le responsable du MNSD Hamma Amirou demande à quelques uns de ses militants, au nom de l'hospitalité, d'aller les accueillir et de leur apporter un banc.

Le même jour un représentant du parti Mournia vient distribuer 5 tee-shirts aux jeunes filles de Gourabon.

##### 16 juillet

Seul le MNSD semble faire campagne, seuls ses haut-parleurs résonnent, seul son hangar est animé (surtout par des parents et amis de Hamma Amirou). Le soir, une délégation du MNSD doit venir de Niamey. Les jeunes filles se mobilisent pour préparer le repas (coût : 50.000 FCFA, payés par Hamma Amirou).

##### 17 juillet

C'est le jour du marché. Pour l'occasion, l'ANDP et Mournia ont mis des fanions sur leurs hangars, à côté du marché. Le MNSD organise une réunion des comités de base et des ressortissants dans une classe de l'école. Trois véhicules 4x4 arrivent de Niamey, avec Ali Madougou, et Abass Issaka, directeur de campagne du MNSD pour le canton. Une vingtaine de village sont représentés. Ali Madougou et Hamma Amirou se félicitent d'abord des succès aux examens du certificat d'études des élèves de Namaro, qui ont le meilleur taux de succès

<sup>11</sup> Lors d'un meeting précédent il y avait un fort mécontentement, car les organisateurs avaient amené des femmes de Niamey pour préparer...

<sup>12</sup> Le texte ci-dessous met en forme les notes précieuses et détaillées prises par Nana Issaley tout au long de la campagne.

du département, ce qui doit être attribué au MNSD. L'essentiel de l'ordre du jour est la venue du Premier ministre, qui fera à Namaro un meeting pour soutenir le MNSD. Les militants de tous les villages doivent venir à Namaro dès la veille au soir pour l'accueillir dignement le matin. Hamma Amirou, sous les applaudissements, s'engage à prendre en charge leur repas et leur petit déjeuner.

### 18 juillet

Deux partis ont leurs hangars avec fanions à Gourabon (MNSD et PNDS), et trois à Gandakyé (MNSD, ANDP et Mournna). Une délégation du CDS arrive à Gourabon, et constate l'absence de hangar et de drapeau pour son parti. Elle donne 5.000 FCFA aux gens du quartier, et leur demande d'établir une liste de 30 personnes qui accepteraient de se déclarer CDS, et de la leur amener à Niamey.

Un ressortissant de Gourabon travaillant à la SONIDEP fait parvenir 500.000 FCFA pour l'accueil des villageois à Gourabon la nuit précédent la venue du Premier Ministre.

Le parti Mournna accueille une délégation qui doit tenir un meeting. Son SG la dirige, c'est un professeur de philosophie au lycée Issa Korombé de Niamey. Il parle du fondateur du parti, un professeur d'histoire à l'Université, originaire de Karma : « C'est la première fois qu'un Songhay crée son propre parti ». Une vingtaine de femmes, quelques hommes et des enfants forment l'assistance. La plupart sont du MNSD... Interrogée par l'enquêtrice, une femme du MNSD présente répond que le MNSD les a autorisées à assister, dans la perspective de recevoir un peu d'argent. A la fin du meeting les participants attendent en effet une distribution d'argent, mais rien ne vient, les gens rechignent : « Cela n'a pas été bien ! Il n'y a eu que des paroles ! » (*wo nee yaa mana te, kala senno hinne*).

### 19 juillet

Le PNDS va tenir deux meetings à Namaro : un pour Gourabon, un pour Gandakyé. La délégation arrive vers 14 heures, composée de ressortissants-commerçants, avec à sa tête Seyni Lata,. Elle comprend aussi un de ses bras droits, ainsi que le frère du riche commerçant de Lomé, et un important commerçant du Grand marché de Niamey. Il y a du monde, et, de nouveau, les jeunes filles du MNSD, venues pour avoir des tee-shirts. Des femmes (qui sont les femmes du MNSD...) dansent, la délégation leur distribue de l'argent (qu'elles partageront entre elles après, comme pour la réunion du MNSD du 17 juillet).

Seyni Lata fait le premier discours à Gourabon, et attaque Hamma Amirou. Il a menti en disant que c'est grâce au MNSD que Namaro a bénéficié d'un collège et d'une médersa. Le principal objectif pour le village c'est que la route soit enfin goudronnée : or le MNSD qui est au pouvoir depuis 4 ans n'a rien fait. Le programme spécial du Président coûte 35 milliards, s'ils font des travaux de 1 million 500.000 FCFA ils les facturent à 7 millions, c'est un « programme de voleurs ». Tandja dort et Hama vole. Mahamadou Issoufou (le chef du PNDS) est déjà venu 4 fois à Namaro, tous les présidents du Niger, même Baré, que le chef de canton avait insulté, sont venus à Namaro, mais pas Tandja. Celui-ci refuse de s'exprimer en zarma...

Un autre orateur de Lata prend la parole et joue aussi sur la fibre régionaliste : ici, pour le pouvoir, c'est déjà le Burkina, ils ne mettent pas Namaro dans le Niger... Vous êtes comme des esclaves si on peut vous acheter avec 250 FCFA ou des pagnes (= les cadeaux du MNSD). Mais ces propos sont considérés par certains assistants comme insultants : il nous traite d'esclaves !!!

Une dernier orateur, de Namaro, montre un sac de riz vide : il y avait des milliers de tonnes de sacs de riz qu'a envoyé le Japon, mais ils ont tout mangé (le MNSD, le pouvoir) et vous n'avez rien eu...

Avant de partir à Gandakyé, le PNDS distribue 5.000 FCFA aux femmes et autant aux hommes.

Pour le meeting de Gandakyé, les propos sont les mêmes, mais cela se passe mal (effets de la provocation sur les esclaves ?), certains contestent, la délégation est huée à la fin.

Elle repart, pour tenir meeting en pleine nuit au village voisin (Koyria), avec les mêmes discours, puis, vers 1 heure et demi du matin, les chants des jeunes filles de trois villages (à la gloire du PNDS, de Mahamadou Issoufou, de Seyni Lata), qui se succèdent jusqu'à 4 heures du matin...

### 20 juillet

Les délégations des villages du canton convergent en fin d'après d'après-midi pour la venu du Premier Ministre, certains dorment dans le camping touristique, d'autres dans la cour de l'école. On parle de 1 millions 500.000 dépensés pour leur restauration (quatre bœufs, quatre moutons, 30 sacs de riz, 300.000 FCFA pour les condiments, 50.000 FCFA pour l'eau, répartis pour moitié entre Gourabon et Gandakyé).

### 21 juillet

Hama Amadou va venir. Des centaines de chaises ont été disposées sous des bâches, derrière le dispensaire. Vers 10 heures la foule est compacte ; beaucoup de gens portent des tee-shirts à l'effigie de « Hama + » ou de Tandja. Il y a des parapluies MNSD. La délégation arrive à 10 heures 30, dans une dizaine de véhicules. Plusieurs grands commerçants de la région et du canton accompagnent le Premier Ministre (Elhadji Saley, Elhadji Siddo Tallé, Elhadji Seyni Omar, Elhadji Tahirou Salatikoy, Elhadji Niandou Bangoukoarey), ainsi que des cadres du MNSD, et les « amazones » (femmes militantes du MNSD)...

Le meeting commence avec l'hymne du MNSD entonné par l'assistance, puis une animation par le chanteur Badié Rouki, qui sera inondé de billets (*nooru sey*). Ensuite, les discours de Ali Madougou, Omar Tchana (responsable du MNSD départemental), Seyni Omar (responsable du MNSD régional) et du Premier Ministre alternent avec les chants des jeunes filles de Namaro (Gandakyé<sup>13</sup>), Lata, et Koyria (qui reçoivent elles aussi de nombreux billets).

On annonce que Elhadji Tahirou Salatikoy offre 50.000 FCFA aux jeunes filles, puis que Elhadji Niandou Bangoukoarey donne 1 million 300.000 FCFA pour la construction du collège et des puits dans 7 villages.

Dans l'après-midi, un véhicule du PNDS traverse le village avec la chanson du PNDS diffusée à fond sur son haut-parleur. A Gandakyé les jeunes lui jettent des pierres, il file vers Gourabon.

### 22 juillet

Aujourd'hui, la CENI doit dispenser une formation aux membres des bureaux de vote (présidents, secrétaires, assesseurs). La présidente de la CENI avait demandé aux participants, désignés par les partis, de venir depuis la veille, pour pouvoir commencer tôt, mais à 11

---

<sup>13</sup> Les jeunes filles de Gourabon avaient préparées elles aussi des chansons, mais furent écartées : un nouvel épisode de la rivalité Gourabon/Gandakyé...

heures elle n'est toujours pas là. La vice-présidente n'a aucune information, aucun document, aucune idée du budget alloué<sup>14</sup>. La séance commence finalement à 11 heures 30 quand arrive la présidente. Elle annonce que la formation, qui devait s'étaler sur deux jours, se terminera le soir même. Elle annonce les indemnités : pour cette formation, chacun recevra 500 FCFA pour le transport, 1.000 FCFA pour le per-diem ; le jour de l'élection, ce sera 3.000 FCFA pour le président du bureau, 2.500 pour le secrétaire, 1.500 pour les assesseurs. Les assistants protestent. Elle leur répond qu'elle-même n'a pas encore perçu ses indemnités. A 12 heures 30 la formation débute : en fait il ne s'agit que de la lecture du « Guide pratique à l'usage des membres des bureaux de vote », faite en français (qu'une grande partie des participants ne parle pas !).

A 13 heures l'imam de la mosquée du vendredi arrive avec le Coran, pour faire jurer les membres des bureaux de vote. La présidente avait en effet expliqué que ce serment est prévu par le nouveau code électoral, et que c'est une instruction du préfet. La salle se vide progressivement, et le gendarme qui accompagne la présidente doit faire revenir les participants, dont certains protestent. A 13 heures 40, l'imam s'en va après avoir brandi le Coran devant l'assistance en guise de serment, et la lecture du « Guide » reprend. A l'heure de la prière, vers 14 heures 10, les gens désertent peu à peu, d'autant qu'ils ne comprennent rien à ce qui est dit.

### 24 juillet

C'est le jour de l'élection. Trois bureaux sont prévus à Gourabon, quatre à Gandakyé. Dans le bureau de vote n°5 (Gandakyé), situé dans une classe de l'école primaire, comme les trois autres bureaux de Gandakyé, les opérations ne commencent qu'à 8 heures 35. Dans un coin, un sécot tient lieu d'isoloir. Sur une table il y a l'urne, les membres du bureau sont assis autour. Le premier à voter est le président du bureau (un frère de Hamma Amirou, MNSD), puis le secrétaire (PNDS) et les assesseurs. Le goumier du chef de canton leur succède, il vote deux fois : une fois pour le compte du chef de canton, une fois pour son propre compte. Il est suivi par des membres de la famille du chef de canton, qui ne respectent pas les deux files qui ont commencé à se former (une pour les hommes, une pour les femmes). Du coup, les gens protestent, et c'est la bousculade : plus de file ! Chaque personne qui a voté trempe son pouce dans l'encre censée être indélébile. Beaucoup de gens ne savent pas dans quel bureau ils doivent voter, certains attendent longtemps devant un bureau pour apprendre que ce n'est pas le bon. C'est vite la pagaïe, les électeurs s'agglutinent près de la table. Du côté des femmes, seules les parentes du chef de canton ont réussi à voter, les autres femmes ne peuvent commencer à voter qu'à 9 heures 25. La présidente de la CENI demande aux gens de sortir et refaire des files, certains disent qu'ils vont rentrer chez eux, le désordre s'accroît, les femmes refusent de reformer le rang. Les gardes du camp pénal de Koutoukalé, venus pour assurer la sécurité des élections à Namaro, doivent intervenir. Les files ne se reconstituent que vers 10 heures. Des jeunes se présentent avec des cartes où leur âge est parfois doublé. Le bureau décide de les laisser voter, sauf s'ils ont manifestement moins de 18 ans. Le secrétaire n'accepte que l'on vote pour quelqu'un d'autre seulement s'il s'agit d'un malade. Jusque là, personne ne vérifie les pouces des électeurs, mais quelqu'un prévient vers 12 heures 15 que certains votent deux fois, et le bureau décide de contrôler les pouces.

---

<sup>14</sup> Cette « inexistence » de fait de la CENI locale est inversement proportionnelle à l'inflation des « postes » : la CENI locale est composée d'une présidente, de deux vice-présidentes, d'un rapporteur et de son adjoint, de cinq responsables de sous-commissions et de leurs adjoints (les sous-commissions administrative et juridique, logistique, communication, finance, défense et sécurité)... Cette multiplication de « postes » « honorifiques » sans portée réelle évoque évidemment le cas des *gumbe* et des *samaria* autrefois, celui des *fada* et associations aujourd'hui

La majorité des électeurs des quatre bureaux de vote de l'école sont des femmes. Cette forte mobilisation serait due aux tontines MMD, dont les adhérentes respectent les consignes de leurs présidentes.

Un électeur du PNDS se plaint auprès de la présidente de la CENI de n'avoir pu voter dans le bureau n°5: on interrompt un moment les opérations.

On refoule un père de famille qui veut voter pour ses deux enfants installés à Lomé. Furieux il dit qu'il ne faudra pas lui demander de payer l'impôt pour eux... On refoule une fillette de 13 ans environ avec une carte portant un âge de 39 ans. On refoule deux électeurs inconnus muni de fausses cartes. Le secrétaire menace de les faire arrêter par les gardes, ils disent que c'est le parti Mourna qui les a envoyés, le candidat de ce parti accourt et négocie pour qu'on ne les inquiète pas. On refoule un assesseur MNSD d'un autre bureau de vote dont le pousseur garde trace de l'encre. Il repart en riant.

Plusieurs fois Hamma Amirou entre dans le bureau, donne des consignes à ses délégués. Seyni Lata fait aussi une apparition dans tous les bureaux. Par contre une candidate de l'ANDP est empêchée d'entrer.

Les membres de la CENI départementale arrivent. Ils se réunissent avec les responsables des partis. Le problème discuté est celui des gens qui veulent voter pour leurs enfants partis en exode. Le MNSD dit que partout ailleurs on les laisse voter, sauf à Namaro, et demande que désormais on les accepte. Le PNDS dit que c'est le moyen pour le MNSD de faire le plein, et qu'il faut appliquer les textes, qui interdisent de voter pour un absent. Certains trouvent que l'on doit faire preuve de compréhension, et laisser voter pour des exodants qui payent leur impôt au village.

Le bureau n°5 ferme à 19 heures 04. Le décompte des bulletins se fait sur une grande natte, le public et les forces de sécurité sont présents. Il n'y a pas de contestation.

A 21 heures 30, le tambour résonne devant le hangar du MNSD. Un haut parleur diffuse la tirade d'un crieur public : « Gens de Namaro, Hamma 12 vous remercie beaucoup. Il dit que si vous avez pris un crédit auprès de lui, vous l'avez aujourd'hui remboursé, et à plus forte raison si vous n'en aviez pas pris ».

## ***2.2. Les élections***

### *2.2.1. Les problèmes rencontrés*

Dans l'ensemble, les élections locales à Namaro se sont déroulés de façon à peu près satisfaisante dans les 52 bureaux de vote ; la phase de dépouillement et de comptage n'a pas été contestée ; il n'y a pas eu de bagarres.

Malgré tout, on peut énumérer divers problèmes:

#### Le vote par procuration

Interdit par les textes, il a été assez largement pratiqué, pour des raisons considérées en général par les villageois comme légitimes, qui font que la plupart des bureaux ferment les yeux. Il y a plusieurs cas de procuration « de fait » :

- voter pour les exodants (parfois temporaires, mais parfois établis depuis longtemps à l'extérieur), dans la mesure où souvent ils continuent à payer l'impôt au village
- voter pour son conjoint : souvent, les femmes donnent leur carte d'électeur au mari afin qu'ils votent pour elles...

- voter pour un malade ou une personne se déplaçant difficilement

### Les tentatives de fraude

Il peut s'agir de fausses cartes, de votes multiples, d'enfants, etc... Il semble que l'importance de la fraude soit une fonction directe de la vigilance des bureaux. Mais les tentatives déjouées ne donnent pas lieu à sanctions. Et parfois il y a fraude d'un commun accord entre délégués de partis différents

Une militante MNSD se plaint auprès de nous d'avoir été empêchée de voter par un délégué PNDS au moment même où, après être sortie de l'isoloir, elle mettait le bulletin dans l'urne. Mais elle nous avoue finalement avoir quand même voté plusieurs fois !

Un délégué MNSD nous dit avoir vu le candidat PNDS de Gandakyé voter avec une fausse carte : il l'a laissé faire. Mais quand des militants MNSD ont fait la même chose, il a dit au délégué PNDS qu'il devait fermer les yeux, car son propre candidat avait fait de même. Le délégué PNDS a dû se taire.

L'encre indélébile disparaissait si on se frottait le pouce au jus de citron.

Un délégué nous a confié avoir vu des gens de son parti voter plus de deux fois chacun.

Dans un des bureaux de Gourabon, la participation était très faible. Les délégués du MNSD et du PNDS ont alors décidé de remplir cent enveloppes pour chacun des deux partis et les mettre dans l'urne, en faisant l'émargement correspondant sur le listing. Le délégué ANDP l'ayant appris, on l'a calmé en lui accordant vingt enveloppes.

A Koyria, selon le candidat PNDS, les responsables MNSD proposaient 500 ou 1.000 FCFA aux électeurs qui, ayant pris tous les bulletins pour entrer dans l'isoloir, ressortiraient du bureau avec ceux des autres partis pour prouver qu'ils avaient voté pour le MNSD.

### Les accusations de fraude

Que la fraude soit réelle ou pas, les accusations de fraude ne manqueront jamais. Ceux qui en sont la cible répondent invariablement que c'est une médisance de mauvais perdants.

Seyni Lata a accusé le MNSD d'avoir créé un bureau fictif à Kobayou (le bureau n° 44), où il s'est attribué à peu près toutes les voix. Pour le MNSD, le PNDS ne fait que refuser d'admettre sa défaite à Kobayou.

« J'ai mon parti, toi tu as le tien. Dès que tu me gagnes, je vais dire que tu as triché ! »  
(Maliki Abdoulaye)

C'est une situation analogue à celle des accusations de détournement (si fréquentes dans les projets de développement) ou des accusations de corruption (permanentes dans la fonction publique) : le sociologue ne peut en vérifier le bien-fondé, mais il en constate l'omniprésence, autrement dit l'existence d'un vaste « espace du soupçon » qui structure les représentations et discours.

### Le désordre

Beaucoup d'électeurs ne savent pas dans quel bureau de vote ils sont enregistrés. Les bureaux ouvrent en retard, parfois le matériel arrive en retard. Les files d'attente ne sont pas respectées...

### L'ingérence des candidats

La loi leur interdit de pénétrer dans les bureaux de vote. Mais qui peut bloquer le passage à une notabilité locale ?

### 2.2.2. Les résultats

Pour l'ensemble de la commune de Namaro, les partis ont obtenu, pour 12.200 votants et 11.655 suffrages valables, sur 22.978 inscrits :

- MNSD : 6.722
- PNDS : 2.406
- ANDP : 1.383
- Mourn : 738
- UDR : 236
- CDS : 97
- UNI : 73

Sur la base d'un quotient électoral de 896, le MNSD a finalement obtenu 9 sièges, le PNDS 3 sièges, et l'ANDP 1 siège.

### 2.3. La mise en place de la commune

#### *La composition du conseil communal*

On voit que les ressortissants dominent : 6 conseillers sur 13 habitent à Niamey, dont le maire et son deuxième adjoint. Deux d'entre eux sont des cadres supérieurs, mais ils n'ont pas de responsabilité. Par contre le maire et son deuxième adjoint n'ont que le niveau BEPC. Un autre conseiller-ressortissant est un grand commerçant particulièrement influent dans le conseil (Tahirou Salatiko).

Parmi les 7 conseillers qui résident sur le territoire de la commune, seule la conseillère du PNDS habite au chef-lieu de canton. Les autres sont dispersés dans les villages (y compris le premier adjoint). Le conseil communal dans son ensemble est donc quasiment absent du village de Namaro.

Toujours sur ces 7 conseillers résidant dans la commune, 3 sont analphabètes, et 4 ont été scolarisés.

Enfin le conseil comporte deux femmes. Aucun Peul n'y figure (tous les conseillers sont songhay).

nom et prénom	parti	fonction	niveau scolaire	profession	résidence
Abdou Idrissa	MNSD	2 <sup>ème</sup> vice-maire	BEPC	électricien	Niamey
Ali Halidou	PNDS		CM2	cultivateur	Larba
Amadou Hassane (Hamma Amirou)	MNSD		3ème	commerçant (ex-policier et chef de poste)	Niamey
Amadou Seyni	ANDP		université	ingénieur	Niamey
Hamadou Yaye	MNSD		université	économiste	Niamey
Harouna Amadou	MNSD			cultivateur	Koyria
Kadi Maliki	PNDS		6ème	ménagère	Namaro
Moukaila Seyni	MNSD	maire	3ème	transitaire	Niamey
Safi Djibo	MNSD			ménagère	Dembou Beri
Seydou Kodo	MNSD			cultivateur	Balati
Tahirou Salatou	MNSD			commerçant	Niamey
Yacouba Seyni	PNDS		3ème	cultivateur	Koyria
Younoussa	MNSD	1 <sup>er</sup> vice-maire	CM2	cultivateur	Bangoukoarey

Alzouma					
---------	--	--	--	--	--

### *L'élection du maire : la bataille des cadres*

Elle a été difficile, et a déjoué certains pronostics, qui donnaient comme maire Hamma Amirou, principal animateur de la campagne du MNSD à Namaro. Sur les 9 conseillers MNSD, 5 se sont déclarés candidats ! En fait 3 étaient véritablement en course, tous trois cadres, et tous trois résidant à Niamey, Hamadou Hassane (dit Hamma Amirou), Hamma Yayé (statisticien) et Mounkaila Seyni (transitaire en douane).

Finally, à la veille du scrutin, il ne restait plus en lice que Hamma Amirou et Mounkaila Seyni. Le jour du scrutin, Hamma Amirou s'est à son tour désisté pour éviter une défaite prévisible, et le maire a été élu à l'unanimité.

Mounkaila Seyni était celui qui avait obtenu le plus de voix dans sa zone, et pouvait en effet prétendre à ce titre à la mairie. Mais d'autres facteurs ont joué, de fait.

« L'actuel maire, c'est Dieu qui a voulu qu'il soit maire, car Hamadou Hassane et Hamma Yayé le voulaient plus que lui. Pour les départager, nos ressortissants à Niamey, qui avaient déjà une préférence pour Mounkaila Seyni, avaient décidé de donner le poste à celui qui avait le plus de voix lors des élections (dans sa zone). Et il s'est trouvé que Bangoukouarey a eu le meilleur score » (un conseiller)

« C'est Tahirou Salatikoy (grand commerçant élu conseiller) qui a monté de toutes pièces la victoire du maire, et pour cela il a investi beaucoup d'argent (...) Un des candidats aurait été écarté parce qu'il est issu d'une lignée d'esclaves, un autre parce qu'il est le fils de l'ancien chef de canton, c'est tout ce que je peux te dire » (un autre conseiller)

Une des raisons qui a permis à Mounkaila Seyni d'être maire a été l'opposition à Hamma Amirou d'une majorité de conseillers, d'une majorité de ressortissants, et, sans doute, de divers barons du parti au niveau régional et national. Hamma Amirou a souffert entre autres de son statut de candidat potentiel à la chefferie de canton (l'actuel chef est déjà très âgé) et de son comportement trop visiblement « aristocratique » (*koyize tarey*).

« Malheureusement, les gens ont cru que c'est la chefferie que je visais et ont mobilisé tous les moyens pour s'opposer contre moi. J'ai retiré ma candidature le jour de l'élection du maire. (...) Nous avons ici à Namaro, je n'ai pas honte de le dire, deux groupes, celui des aristocrates (*koy-ize*) et celui des pauvres (*talaka*). Les enfants des petites familles (*windi kayna*) ont considéré que si le maire et le chef sont tous de la même famille, ils auront un bloc en face d'eux, et les choses ne seront pas faciles pour eux. Ils ont eu l'appui de certains membres de notre famille, qui pensaient que je profiterais de mon statut de maire plus tard quand l'actuel chef ne sera plus de ce monde pour leur barrer la route » (Hamma Amirou).

Quant aux deux adjoints (vice-maires), qui sont également MNSD, dont l'un réside à Niamey (Abdou Idrissa, technicien en froid), et l'autre dans un village (Younoussa Alzouma), leur choix s'est par contre fait sans problème.

« Nous avons demandé au conseiller de l'ANDP, comme c'est un intellectuel, de postuler au poste de 1<sup>er</sup> vice-maire, il nous a dit que son travail ne peut pas lui permettre. Pour le PNDS, il n'y a pas quelqu'un qui a le niveau pour être maire, ils n'ont pas postulé » (le maire).

« Le premier vice maire a eu 12 voix sur 12, et moi, le second, aussi. En gros je peux dire qu'à la fin la bonne entente a prévalu » (Abdou Idrissa, 2eme vice maire)

Un des aspects de la « culture politique locale »<sup>15</sup> est en effet de privilégier la prise de décision finale par consensus, et d'éviter autant que possible le vote contradictoire. Parfois

<sup>15</sup> Sur la culture politique locale dans l'Ouest du Niger, cf. la thèse de E. Hahonou, « En attendant la décentralisation au Niger. Dynamiques locales, clientélisme et culture politique », EHESS, 2005

cette caractéristique est déclinée de diverses façons, selon diverses « normes pratiques », dans le conseil communal comme dans les comités de gestion ou la coopérative :

« Je travaillais déjà avec l'ancien bureau. A la fin du mandat, je me suis présenté, le président sortant a laissé le poste pour moi. Il n'y a pas eu de vote. Les exploitants étaient tous unanimes. L'ancien président avait postulé. Mais chez nous il y a un accord : quand tu es à un poste et que tu es en fin de mandat, si quelqu'un d'autre dépose sa candidature tu laisses le poste pour lui. Nous avons en effet remarqué qu'avant il y avait beaucoup de tiraillements, et les gens ne s'entendaient souvent pas. Aujourd'hui, si je suis en fin de mandat, si quelqu'un au niveau de notre GMP est candidat au poste de président, je lui laisse la place. C'est comme cela au niveau de notre GMP »

Mais cette unanimité est souvent de façade, et derrière le consensus les conflits subsistent. Ainsi, au sein du conseil communal, les conseillers écartés du poste de maire ne sont pas tendres pour leur concurrent victorieux, le maire actuel, ce qui montre l'ampleur des rivalités internes à un parti. D'une certaine façon, au sein d'un parti dominant, le « *factionnalisme local* » est la règle, et s'exprime par des formes de rivalités, de coups bas, de trahisons, de soupçons, de dénigrements, que la langue zarma résume par l'expression de *baabize tarey*, assez analogues à celles que l'on rencontre au sein de l'aristocratie (par rapport à la lutte pour la chefferie). La persistance de violentes rivalités internes (ou de proximité) est une dimension de la « culture politique locale » toute aussi importante que la recherche d'un consensus. De même qu'un chef de canton, élu à vie, aura en face de lui un opposant à vie, son concurrent malheureux, qui est par ailleurs son cousin ou son neveu, de même le maire aura tout au long de sa mandature un opposant résolu (voire plusieurs), pourtant issu du même parti que lui, mais qui n'a pu obtenir le poste, et ne lui fera aucun cadeau.

« Je sais que le 1<sup>er</sup> maire aura des problèmes, car il partira de zéro. Dans un premier temps j'ai remué ciel et terre pour être élu maire. Mais j'ai été déçu par mes alliés, j'avais eu un certain nombre de garanties, malheureusement ces alliés ont fait volte face. J'ai fait le pour et le contre, le premier maire ne pourra rien faire pour les gens, il ne sert à rien de se précipiter pour tout avoir et faire une chute libre dans le néant par la suite. (...) Aujourd'hui, il y a un problème de tenue de réunions, et un problème de gestion de la commune, il faut le reconnaître. (...) Il y a une gestion informelle de la commune qui est due à une ignorance » (un conseiller candidat malheureux à la mairie).

« Personne n'a encore versé un franc pour l'exercice 2005. Si c'est fait, nous ne savons pas en tout cas où passe l'argent. C'est une gestion informelle. (...) Ils sont en train de prendre des décisions unilatérales qui risquent de nous conduire à une dislocation du conseil. (...) Le maire ne va à Namaro que quand il y a de l'argent à prendre, le samedi pour le marché. Il y va aussi quand des projets s'y rendent et là c'est également pour bénéficier des indemnités de déplacement. (...) On prend quelqu'un qui n'a jamais fait d'administration, pour le mettre à la tête d'une commune de 37.000 habitants, il ne peut que patauger ! (...) Il est totalement effacé... » (un autre conseiller candidat malheureux à la mairie).

Le factionnalisme, et la forme qu'il a pris à Namaro, sont perçus par beaucoup comme un problème majeur, qui risque d'hypothéquer l'avenir.

« Le problème, c'est qu'entre nous-mêmes, gens de Namaro il n'y a pas une bonne entente, aussi bien ici qu'au niveau des ressortissants, surtout ceux avec lesquels nous sommes du même parti. C'est un grand problème. C'est Dieu qui a donné à cette personne le poste, ceux qui n'ont pas eu devraient accepter. Ce n'est pas quelque chose d'héritaire, ça peut être le tour de n'importe qui. Nous avons tué le serpent mais nous ne lui avons pas coupé la tête <sup>16</sup>, c'est ça notre problème » (un conseiller)

<sup>16</sup> Ce proverbe (*yaasey*) signifie que les causes des problèmes sont toujours présentes.

### *Le fonctionnement du conseil municipal*

Seules deux sessions du conseil municipal avaient eu lieu lors de notre dernier passage<sup>17</sup>, une session ordinaire de 2 jours (au lieu de 4 prévus par les textes) pour mettre en place les commissions et traiter divers points, et une session extraordinaire d'une demi-journée pour voter le budget 2005 (18.400.000 FCFA), auxquelles il faut ajouter deux réunions organisées par le maire, l'une avec les ressortissants pour leur demander leur aide au début de l'installation de la commune, l'autre avec les chefs de villages et des représentants des agriculteurs et des éleveurs pour arrêter la date de la libération des champs.

Ce peu d'activité du conseil municipal est vivement critiqué par divers conseillers, et mis en rapport avec l'absentéisme du maire et de ses deux adjoints (aucun n'habite à Namaro). Cet éloignement du maire, qui ne vient dans la commune que le samedi, jour du marché, est perçu comme un problème majeur, d'autant qu'aucun adjoint n'est là pendant la semaine pour le suppléer.

« La principale difficulté est que notre maire vit à Niamey. Il devrait je crois avoir une maison ici, comme ça chaque fois qu'on a besoin de lui on peut le voir. Mais actuellement il ne vient que le jour du marché, samedi. En dehors du samedi, si on a besoin du maire il faut qu'on se rende à Niamey » (un conseiller)

L'absence de réunions favorise le manque de transparence et donc les rumeurs, tant sur la destination des sommes collectées (en particulier les taxes de marché) que sur le recrutement de personnel (collecteurs de taxe, ou, surtout, secrétaire général).

Le maire invoque pour sa part le manque de moyens, et met en valeur ses démarches à Niamey pour obtenir la mise à disposition d'agents.

« Heureusement je suis allé au Ministère et j'ai pu convaincre les gens, ils ont mis à notre disposition ces deux agents (receveur et secrétaire général), ce sont encore les agents de l'Etat, nous leur donnons seulement les indemnités au niveau de la mairie » (le maire).

Mais le conseil n'a pas été saisi à propos du recrutement de ces deux agents, et plusieurs conseillers émettent donc des réserves, ou même considèrent que c'est un abus de pouvoir du maire (il n'y a pas eu d'appel d'offre ni de vote du conseil). Certains pensent que le secrétaire général recruté de façon solitaire par le maire n'a pas en outre les compétences et le niveau nécessaires et attendent une prochaine session pour ouvrir les hostilités (Hamma Amirou aurait déjà écrit au Ministre de l'intérieur à ce sujet).

Trois commissions ont été mises en place : la commission des finances, de l'économie, du développement rural et de l'environnement (présidée par Hamma Yayé), la commission institutionnelle et des affaires générales (présidée par Hamma Amirou), et la commission des affaires sociales, culturelles et sportives (présidée par la conseillère PNDS Kadi Maliki). Faute de crédits (pour les déplacements et per-diem des conseillers<sup>18</sup>), ces commissions ne se réunissent pas.

Deux ateliers organisés par le PDLT à Namaro ont dispensé une formation aux élus de la commune pendant une semaine chacun, l'un pour l'élaboration du plan de développement communal (PDC), l'autre sur le rôle des élus. Le maire et les vice-maires ont également suivi une formation à Kollo d'une semaine avec leurs homologues du département.

En fait, l'élaboration du PDC a été l'affaire du PDLT (comme l'élaboration du budget avait été l'affaire des services de la préfecture).

<sup>17</sup> Fin novembre 2005

<sup>18</sup> Il faut faire venir les conseillers soit de leurs villages respectifs, soit de Niamey (pour deux des présidents de commissions).

« Contrairement à la pratique des ateliers, ce sont les gens du PDLT qui ont pris la responsabilité de rédiger le document final. On aurait du prendre les présidents et les rapporteurs, on aurait fini la rédaction du document, malheureusement les gens du PDLT ont tout pris et sont partis avec. J'avais même suggéré qu'on revienne deux jours après pour mettre cela en forme, car nous mesurons l'importance d'un PDC. C'est un document qui peut nous permettre facilement de négocier un partenaire. Nous, on avait pensé que si on nous avait impliqué dans le processus d'élaboration on pouvait encore plus étoffer le PDC. Quant au seul agent du PDLT qui s'occupe de ce travail, il devrait lui aussi faire autre chose. Il faut le reconnaître, il a fait un travail fastidieux » (un conseiller).

### *Le budget*

Après un budget 2005 de 18.149.400 FCFA, le budget de la commune est passé pour 2006 à 36.112.800 FCFA <sup>19</sup>, autrement dit il a doublé, prévoyant un recouvrement de 25.000.000 FCFA alors que le recouvrement en 2005 n'avait été que de 10.619.400 FCFA. Il semble donc assez irréaliste. Bien que sévèrement critiqué par plusieurs conseillers, en particulier Amadou Hassane et Hamadou Yayé, il a finalement été adopté... à l'unanimité.

### *Les frais, salaires et indemnités*

Les dépenses de fonctionnement peuvent se différencier en deux blocs : celles qui sont liées aux personnels municipaux, et celles qui sont liées aux élus.

Pour les fonctionnaires municipaux, ils sont actuellement peu nombreux et de statut incertain :

- un agent d'état-civil (déjà sur place auparavant, payé par l'Etat et mis à disposition de la commune)
- un secrétaire général, enseignant qui a été mis à disposition, la commune lui payant seulement ses indemnités (55.000 FCFA mensuels d'indemnités diverses)
- un receveur (même cas que le secrétaire général, mais non encore sur place lors de l'enquête)

Quant aux élus, une bonne partie du budget de la commune leur est consacré :

- le maire et les vice-maires perçoivent des indemnités de fonction proportionnelles à la population, soit pour Namaro (33.700 habitants), augmentées d'indemnités diverses votées par le conseil :
  - o pour le maire : 139.500 FCFA d'indemnités mensuelles totales réparties en 65.000 FCFA d'indemnité de fonction, 19.500 FCFA d'indemnité de représentation, 30.000 d'indemnité de logement, 15.000 d'indemnité de téléphone, 10.000 d'indemnité d'eau
  - o pour chaque vice-maire : une indemnité forfaitaire unique mensuelle de 32.500 FCFA
- pour les conseillers, seuls sont prévus des frais de déplacements pour les sessions comme pour les commissions : chaque conseiller doit percevoir 5.000 FCFA par jour <sup>20</sup>, et 5.000 FCFA pour le transport (une session de deux jours revient donc à 195.000 FCFA, une session de quatre jours à 325.000 FCFA)

Il est intéressant de noter que, pour certains habitants, les avantages des conseillers sont le véritable enjeu de la communalisation :

<sup>19</sup> Cf. « Procès-verbal du 2<sup>ème</sup> conseil ordinaire de la commune rurale de Namaro (24-27 décembre 2005) »

<sup>20</sup> On évoque un projet officiel qui rabaisserait les per-diem à 2.500 FCFA

« Q : « Tu voudrais un jour être conseillère ?

R : Oui

Q : Pourquoi ?

R : Parce que j'ai remarqué qu'il y a des formations qui durent une semaine qu'on fait aux conseillers, et qu'au cours de ces formations chaque jour on donne 2.500 FCFA à chaque conseiller, il paraît que des fois on leur donne 5.000 FCFA et parfois 2.500 FCFA par jour, c'est ce qu'on raconte au village, mais moi je balancerai plutôt pour 2.500 FCFA par jour » (une perceptrice de taxes de marché)

### *Les ressources fiscales*

Le gisement fiscal de la commune de Namaro est en fait important. Les principales ressources (au moins potentiellement) sont incontestablement les sites aurifères. Par ailleurs, la commune peut compter sur les deux ressources de base que l'on retrouve partout : le marché et la taxe d'arrondissement. Le problème, pour ces deux taxes, est le recouvrement.

Si le complexe touristique était réhabilité, il apporterait des ressources importantes supplémentaires. De même, les aménagements hydro-agricoles pourraient être sources de revenus (taxe par hectare, ou taxe par sac de riz ?).

D'autres taxes de moindre importance prévues n'ont pas donné lieu à un début de recouvrement : sur les transports (taxis et embarcations), sur les vélos et cyclomoteurs, sur les colporteurs, sur les carrières, sur les abattages d'animaux, sur les séances vidéo. Il en est de même pour la quote-part que la commune devrait recevoir de perceptions opérées par certains services de l'Etat (agent forestier, agent des mines) : elle ne reçoit rien...

On ne doit pas oublier par ailleurs, coté recettes, incorporées ou non dans le budget, les formes de subvention ou de mécénat. D'un côté le budget table sur 10.000.000 FCFA de subventions de l'Etat, ce qui semble complètement irréaliste :

« Les membres du conseil ont voulu savoir la part revenant à la commune de Namaro (sur les 113 millions du département prévus pour la passation de la préfecture aux mairies). Le maire les a informés que les inspecteurs d'Etat ont ordonné que ces fonds soient utilisés pour faire des réalisations au profit des communes et qu'à ce titre la commune de Namaro bénéficiera de 5 charrettes (...) Le conseiller Amadou Hassane a fait remarquer que d'une moyenne de près de 10 millions dont pouvait bénéficier la commune de Namaro dans cette enveloppe, elle se retrouverait avec 5 charrettes, donc largement loin des 10 millions »<sup>21</sup>

D'un autre côté deux autres acteurs extérieurs contribuent au fonctionnement de la commune : les ressortissants d'une part, les projets de l'autre (en l'attente d'un hypothétique jumelage qui amènerait des fonds d'un troisième acteur, la coopération décentralisée).

Mais un blocage majeur du fonctionnement économique de la commune vient de l'absence d'autonomie de caisse.

### Les sites aurifères

Il y en a 13 sur le territoire de la commune, autour de Mbanga. Avant la mise en place de la décentralisation, des taxes étaient déjà prélevées, d'une part sur les orpailleurs, d'autre part sur les petits commerces qui se sont installés tout autour (taxes journalières de 50 ou 100 FCFA). Seules ces dernières relèvent de la commune. Autrefois prélevées par un représentant du chef de canton, elles sont désormais théoriquement perçues par des percepteurs originaires de Mbanga nommés par la commune.

<sup>21</sup> in « Procès-verbal du 2<sup>ème</sup> conseil ordinaire de la commune rurale de Namaro (24-27 décembre 2005) », p. 5

Mais un conflit important s'est élevé entre la commune et l'Etat, en l'occurrence le Ministère des mines, à propos des taxes : en effet, la propriété du sous-sol revenant à l'Etat, c'est le Ministère des mines qui doit prélever les taxes auprès des exploitants (et reverser une quote-part à la commune). Mais il semble que son agent sur place (qui ne verse rien à la commune) a profité de la situation pour les prélever aussi sur les commerces (qui relèvent entièrement de la commune), et pour racketter la population. De plus, il est accompagné de « gardes », alors que la sécurité relève des compétences de la commune.

« Ils ont tendance à aller au-delà de la gestion des mines. Ils agissent sur le marché. Ou ils font la perception sur les moulins ou les charrettes, or ce n'est pas de leur ressort » (Hamma Yayé, conseiller).

« L'agent des mines veut envenimer les choses, il est allé à Tillabéri pour se plaindre au gouverneur » (2<sup>ème</sup> vice-maire)

### La taxe de marché et la taxe d'arrondissement

L'importance relative du marché de Namaro est une garantie de fonds réguliers (si, bien sûr, il y a un recouvrement intégral et pas d'« évaporation »).

Avant la mise en place de la commune, c'était le chef de canton qui procédait au recouvrement des taxes de marché (sans reçus...), par l'intermédiaire d'un « représentant » issu de sa famille et nommé par lui.

Le maire a mis en place de nouveaux percepteurs (6 pour le petit bétail, 2 pour les hangars, 1 pour le gros bétail, 1 pour les transporteurs), recrutés parmi les anciens élèves, dotés de carnets à souche, et rémunérés à la commission (10%), qui ont collecté beaucoup plus d'argent que les précédents.

« Nous avons fait une comparaison entre les deux recouvrements, ce que les nouveaux amenaient dépasse de loin ce que les anciens amenaient. Par exemple, les anciens réussissaient difficilement à faire 10.000 FCFA toutes taxes confondues, quand nous avons engagé les nouveaux ils ont fait une recette de 72.000 FCFA. Nous étions obligé de chasser les anciens » (le maire).

Cette efficacité nouvelle s'appuie sur un recours périodique aux forces de l'ordre (gendarmes ou FNIS) :

« Les gens ont oublié l'habitude de payer les taxes. C'est pourquoi nous faisons de temps en temps appel aux gardes pour rappeler aux gens que les taxes sont obligatoires » (le maire).

« La première fois que nous avons été associés avec les forces de l'ordre, ce que nous avons collecté était plus important que ce qu'ils (les anciens percepteurs du chef de canton) avaient mobilisé en une année » (un percepteur de taxe de marché)

L'absentéisme des responsables municipaux pose cependant un problème : le 2<sup>ème</sup> vice-maire, qui est chargé de collecter les sommes perçues, ne vient que toutes les deux ou trois semaines.

« Nous avons demandé au vice-maire qu'on fasse le versement chaque semaine mais le vice-maire a dit qu'il ne lui serait pas facile de faire toutes les semaines les aller-retour Niamey-Namaro. Ce n'est pas facile de garder l'argent avec soi, on serait tenté d'y toucher » (un percepteur de taxes de marché)

Ceci est valable aussi pour la taxe d'arrondissement (ancien impôt capitaire de la colonisation)

« Moi par exemple, j'ai trouvé 5 années d'arriérés, la population est en train d'éponger cela, elle était perçue à 10% , avec la décentralisation c'est à 80 % qu'on perçoit cette taxe » (le maire).

### Mécénat et subvention

La mise en place de la commune modifie en partie le mode d'intervention de deux types d'acteurs, les ressortissants d'un côté, les projets de développement de l'autre, qui tous deux jouent dans le registre du mécénat ou de la subvention. Certes les uns et les autres continuent à intervenir à leur façon et selon leurs règles du jeu. Mais les uns et les autres passent aussi désormais pour une part par la commune.

Ainsi, les ressortissants ont donné à la commune, pour démarrer ses activités, une somme de plus d'un million FCFA (pour aménager les locaux, situés dans l'ancien complexe touristique, mis à la disposition de la mairie par Ali Madougou), et pour les missions du maire et de ses adjoints.

De son côté, le PDLT finance diverses infrastructures relevant de la nouvelle commune, dispense des formations pour les conseillers, prend en main la préparation du plan de développement communal.

Le budget d'investissement de la commune pour 2006 inclut par exemple 3.500.000 FCFA à titre de contribution de la commune pour la quote-part des populations exigée par le PDLT (10 %), sur la base d'une prévision de financements par le PDLT sur la commune de 70.000.000 FCFA.

Mécénat formel des projets et mécénat informel des ressortissants se rejoignent lorsqu'un commerçant ressortissant paye l'apport (« part sociale ») de 2 millions et demi FCFA demandé à la population par le PDLT pour financer la construction d'un CSI dans un village (Bangoukoarey).

### L'unicité de caisse

Elle continue d'être imposée aux communes, qui n'ont toujours pas d'autonomie financière. Autrement dit, toutes les sommes perçues doivent être versées auprès de l'agent du Trésor à Kollo, et toutes les dépenses doivent être payées par ce dernier !

« Il nous arrive de faire des demandes pour 50.000 FCFA par exemple, il faut qu'on attende un mois pour avoir ça malgré toutes les recettes que nous déposons à Kollo, pour 50.000 FCFA il faut attendre un mois, faire plus de 5 allers-retours entre Namaro et Kollo, nous sommes obligés parfois de prendre de l'argent avec les ressortissants et après, pour rembourser, c'est pas facile ! » (le maire).

### *Les rapports avec la chefferie*

Le chef de canton membre de droit du conseil municipal à titre consultatif, s'y rend parfois en personne, ou, vu son grand âge, se fait représenter afin d'être tenu au courant. Le maire prend soin de respecter le protocole et de consulter le chef de canton, voire de passer par lui, sur les problèmes importants (sites aurifères, conflit du GMP 2). De plus, le chef de canton semble avoir joué un rôle dans le recrutement du secrétaire communal contesté, qui est un enseignant local membre de sa famille et s'occupait auparavant de ses affaires administratives. Loin d'assister à un conflit entre maire et chef de canton, on a plutôt affaire à une alliance.

Le chef de canton garde son pouvoir d'arbitrage et de justice de paix (*citi*), en matière de divorces, d'héritages, de bagarres, de conflits champêtres et fonciers, que ne lui conteste pas le maire. Il continue donc à assurer sa fonction principale, celle qui lui assurait, et de loin, le plus de ressources (dons et cadeaux plus ou moins forcés des plaignants avant les jugements, « remerciements » des gagnants après).

Il a perdu au profit du maire sa fonction d'officier d'état-civil (signature des actes de naissance, de mariage et de décès), qui ne comportait guère d'enjeu, ainsi que la responsabilité du recouvrement des taxes de marché et de la taxe d'arrondissement.

Certains paysans se réjouissent que ce soit désormais le maire qui fixe la date de libération des champs pour les animaux. En effet il a reculé cette date, pour que tous les travaux soient finis avant que les éleveurs ne fassent rentrer leurs animaux dans les champs. Le chef de canton était lui soupçonné de faire le jeu des éleveurs, qui lui donneraient sous la table animaux et argent...

### 3. Le PDLT

Le projet a fini de mettre en place toute son architecture institutionnelle peu avant les élections locales, mais avec relativement peu de réalisations à son actif.

#### *Le recrutement de rédacteurs*

Un concours a été organisé à Namaro pour la zone Sirba du PDLT afin de recruter les rédacteurs (anciens scolarisés devant rédiger les dossiers de demande de financements auprès du PDLT pour le compte des villageois). Ces rédacteurs doivent être rémunérés à l'acte (5.000 FCFA par dossier). 3 des 5 reçus étant du village de Namaro, le concours a été fortement contesté.

#### *Les comités villageois*

Le comité villageois de Namaro se compose de 4 hommes et 6 femmes (une par caisse MMD). Parmi eux on a choisi 3 délégués (1 homme, 1 femme, 1 jeune) pour aller à l'assemblée de zone (19 villages), au sein de laquelle a été désigné un comité de zone de 20 membres. Il y a 2 zones (fleuve et Sirba). A l'échelle supérieure on trouve le comité cantonal, formé sur le même principe, mais qui a été mis en sommeil par le PDLT du fait de l'existence du conseil communal.

#### *Part sociale, quote-part, contribution, participation*

La « part sociale » est une contribution monétaire que chaque village doit apporter en gage de sa participation, pour déclencher les financements du PDLT.

Pour chaque activité financée par le PDLT, une quote-part (de 2 à 10%) est demandée aux villageois. C'est un préalable. Mais le délai entre le versement par les villageois de leur « participation » et le financement de l'activité par le PDLT peut être long, ce qui suscite réticences et mécontentements.

« Ils ont promis de construire 3 classes pour le CEG. Notre apport leur a été transmis. Il a été payé par les ressortissants. Depuis ce temps, nous attendons. Je ne sais pourquoi cela prend tout ce temps. Nous avons toujours payé la contrepartie qu'ils nous ont demandé, même quand ce sont des sommes élevées. Nous faisons en ce cas appel aux ressortissants, grâce à Dieu ils ont toujours répondu présent. » (la trésorière du comité PDLT)

Alors que le principe de la quote-part est de faire appel aux cotisations des intéressés, on constate que ce sont souvent les ressortissants qui payent (sous forme de mécénat) cette contrepartie censée manifester la participation des paysans au projet et exprimer leur motivation.

#### *La construction d'infrastructures*

La plupart des dossiers de demande de financement importants ont concerné des bâtiments: une salle de réunion (5 millions FCFA du PDLT, 800.000 FCFA en part sociale), le nouveau CSI (25 millions), 3 classes de CEG (15 millions).

« Le PDLT est dans trois communes. Chaque commune a une enveloppe qui lui est allouée. Nous avons non seulement consommé l'enveloppe qui nous est allouée mais nous avons fait un dépassement de plus de 20 millions. Ce qui fait qu'on ne voit pas concrètement les actions, c'est que c'est des classes qu'on doit construire.. Il y a des CSI et des cases de santé. L'appel d'offre a été lancé. Il y a un problème au niveau de l'exécution des tâches, puisque les bailleurs ont leurs exigences. C'est ce qui explique la lenteur » (Hamma Yayé, conseiller).

### *Le financement d'activités génératrices de revenus*

Ces activités, qui s'adressent à des groupements, et sont directement visibles, ont été somme toute assez peu nombreuses (charrettes, semences améliorées) et, de plus, ne sont pas considérées comme des succès par les intéressés.

« Ils nous ont donné 30.000 FCFA pour acheter un âne. Nous avons acheté sans le savoir une ânesse enceinte avec laquelle nous n'avons pas pu travailler vu son état. Il a fallu attendre qu'elle mette bas. Mais nous n'avons pas gagné grand chose avec elle. Nous avons seulement eu 10.000 FCFA je crois. C'est dû au fait qu'il y a trop de charrettes dans le village. D'ailleurs l'idée de demander une charrette a été motivée par le fait que tous les villageois en demandaient. Franchement, nous ne gagnons rien avec la charrette. Nous avons l'idée de la vendre et d'utiliser l'argent pour faire le commerce des céréales mais le chef d'antenne du PDLT n'est pas encore venu pour qu'on lui demande si c'est possible. »

Q : En dehors de la charrette, vous avez bénéficié de quelque chose du PDLT ?

R : Oui, ils nous ont apporté des semences améliorées de sorgho. Il y a deux quartiers au village. Nous avons demandé la charrette pour ce quartier, et les semences pour l'autre. Mais nous, nous avons partagé les semences dans les deux quartiers. Malheureusement ils nous ont amené les semences en août, à la fin de la saison des pluies. Nous avons semé, mais la pluie s'est arrêtée. Nous n'avons rien eu. » (la trésorière du comité PDLT).

### *Un bilan bien maigre*

Face aux promesses et aux espoirs, c'est la déception qui domine dans les propos des villageois (y compris les responsables des comités du PDLT).

« Le PDLT ça fait 4 ans qu'ils sont là, mais ils n'ont rien fait. Ils ont fait venir plusieurs fois des gens pour nous poser des questions pour rien ! L'année dernière ils ont amené des semences de sorgho et de niébé de mauvaise qualité car aucune de ces deux variétés n'a produit quelque chose. Ils nous ont demandé de réunir notre quote-part, nous l'avons fait, et jusqu'à présent rien ! » (Sadou Harouna, président du comité inter-villagois de lutte contre l'ensablement du fleuve) <sup>22</sup>

« Le PDLT a tenu une réunion pour nous demander de faire d'autres demandes de financement. Les gens ont demandé beaucoup de choses, des moulins à grains, du crédit, les femmes ont demandé une banque céréalière. Pour le moment, même les travaux pour lesquels nous avons payé notre quote-part ils n'ont pas commencé ! La balle est dans leur camp, seules les femmes ont eu la charrette... » (le président du comité PDLT de Gourabon)

« On ne s'est jusqu'à présent occupé que de faire des demandes. Nous n'avons fait aucune activité pendant 2 ans. L'année dernière nous avons fait des demandes, et cette année aussi, mais nous n'avons encore eu aucune aide. Ils disent qu'ils ne sont pas encore prêts (...) Les gens se plaignent beaucoup. Le projet qui fait la récupération des sols (lutte contre l'ensablement du fleuve : cf. note 18) est venu après, mais les gens ont déjà profité de son installation ici. Nous, le PDLT, cela fait 2 ans qu'on est là, et jusqu'à présent rien ! » » (le président du comité PDLT de Gandakyé)

Pour le chef d'antenne du PDLT, par contre, le bilan est entièrement positif:

« Je peux dire qu'à Namaro nous avons réalisé à 100 % tout ce qui a été prévu ou programmé ».

Il constate simplement qu'il y a eu beaucoup plus de demandes que ce que le PDLT pouvait satisfaire, ce qui crée inévitablement des mécontents :

« Nous avons prévu 9 charrettes. Pour les 9 charrettes, il y a eu beaucoup de demandes. Donc c'est en fonction du dossier. Nous disposons d'une grille de notation. Dans des choses comme ça, celui qui échoue n'est pas content. »

<sup>22</sup> Ce projet nouveau venu a mis en place, comme les autres projets, ses propres comités villageois... A la différence du PDLT, il ne demande pas de quote-part, et paye les villageois pour les travaux qu'ils font (barrages, digues, plantations...) : le PDLT a donc abandonné son volet de lutte contre l'ensablement.

Mais on doit constater que l'essentiel des propos du chef d'antenne concernant les réalisations du PDLT se décline en fait au futur :

« On va faire des aménagements maraîchers sur 3 sites de Namaro, les entrepreneurs doivent commencer les travaux incessamment (...) Nous allons également apprendre aux femmes à produire les plants pour faire des haies vives (...) Pour la construction d'un parc de vaccination, les travaux doivent commencer incessamment (...) Nous allons démarrer la construction du collège de Namaro (...) Tout est prêt pour la construction de 2 CSI le long du fleuve »

#### 4. Conclusion : le rôle des femmes

Malgré la loi sur les quotas féminins pour les élections, malgré la politique de promotion des femmes imposée par les projets, la place des femmes dans l'arène politique locale reste mineure. Certes elles disposent parfois (ou souvent) de pouvoirs réels (ou de contre-pouvoirs) dans d'autres sphères (domestique, matrimoniale, magico-religieuse, sociale, économique...). Mais la configuration politique villageoise reste à ce jour quasiment réservée aux hommes.

Les femmes qui y sont présentes n'y jouent de fait qu'un rôle de figuration, quelles que soient leurs qualités. Elles ont pourtant en général une réelle expérience associative, le plus souvent dans des organisations spécifiquement féminines, qui sont les seules où les femmes font l'apprentissage de l'accès à des responsabilités collectives réelles (tontines, groupements féminins, association des femmes, etc...).

Le cas de Kadi Maliki, l'une des deux élues du conseil communal, nous semble significatif.

Kadi Maliki a certes été nommée présidente d'une des trois commissions, bien sûr celle qui a le moins d'enjeux (affaires sociales et culturelles, autrement dit école, femmes, santé...), mais ces commissions n'ont guère d'existence. Son rôle n'est pas perçu comme majeur, loin de là, au sein du conseil :

Q : « Le fait qu'une femme soit élue, qu'est-ce que ça change pour les femmes d'ici ? »

R : Pour le moment rien. Elle a le nom seulement, c'est tout... » (une perceptrice de taxes de marché)

Kadi Maliki a pourtant cumulé ces dernières années de multiples fonctions toutes liées aux « projets » intervenant dans le canton. Elle est secrétaire du groupement féminin financé par l'UNICEF (crédits, éducation maternelle...). Elle a animé une tontine « améliorée » (promue par Care), et est devenue ainsi la conseillère villageoise de MMD (*Matu masu dubara*), la fédération montée par Care. Elle est membre du comité de gestion de la santé (COGES). Le PDLT est venu à son tour organiser son système de comités : elle a bien évidemment été nommée au titre des femmes, puis elle a été choisie comme déléguée inter-villageoise (un des trois postes est nécessairement une femme), et désignée comme trésorière (poste souvent proposé aux femmes).

Quand il a fallu composer les listes de candidatures aux élections locales, avec un minimum de deux femmes, c'est donc tout naturellement que le PNDS l'a désignée.

« Je n'ai rien fait, même pour mon choix, ce sont les gens qui m'ont proposé. J'ai profité aussi d'être connue dans le milieu à travers les différentes activités que je fais au nom du projet pour les femmes. »

Il faudra sans doute plus que quelques années et quelques mesures volontaristes perçues imposées de l'extérieur pour que les femmes réussissent à s'imposer dans l'espace public local, domaine qui reste à ce jour pour la société rurale entière (et donc pour la plupart d'entre elles) une affaire d'hommes.